



BULLETIN D'INFORMATION 2013 - N° 9 du 14/02/2013

Guide technique et réglementaire du MEDDE « Prévention contre les termites à l'interface sol-bâti »

Le dispositif législatif et réglementaire mis en place par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie vise à la protection des bâtiments. Il définit les conditions dans lesquelles la prévention et la lutte contre les termites et les autres insectes xylophages sont organisées par les pouvoirs publics en vue de protéger les bâtiments.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Termites-et-autres-insectes_13413.html

CHAMBRE SYNDICALE 3D

Désinfection, Désinsectisation et Dératisation

39/41 rue Louis Blanc 92400 COURBEVOIE ☒ 92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tél. 01 43 34 76 20 – Fax. 01 43 34 76 18 – e-mail. secretariat@cs3d.info – Site Internet. www.cs3d.info